

Verrières Animation Loisirs H10011
Règlement intérieur du Tournoi Interne Verrières Sénior 2023

Article 1 : Verrières Animation loisirs organise son tournoi Interne Sénior Verrières 2023 dans la salle socioculturelle du village de Verrières 10390 les 2 – 3 – 4 juin .

Ce tournoi est ouvert aux joueurs séniors et plus, exclusivement licenciés A dans le club de Verrières dans la saison en cours Pour les nouveaux licenciés adultes, l'objectif est également d'apprendre, de respecter, et se familiariser avec les règles FIDE exigées dans tous tournois homologués .

Article 2 : Ce tournoi est homologué par la Fédération Française des Echecs sous le numéro d'homologation 59523 Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E., adoptées lors du 93^{ème} congrès de la Fide à Chennai (Inde) applicables depuis le 1^{er} janvier 2023.

Les résultats des parties compatibles comptent pour le classement Elo Fide juillet 2023

Il s'agit d'un tournoi toute ronde et utilise le programme PAPI conçu par Erick MOURET.

Article 3 : Du fait des inscrits, le tournoi s'effectue en 7 rondes sur la cadence 2x 60 minutes + 10 secondes par coup

Article 4 : Dates et Horaires de jeu :

2 juin: 17 heures : Contrôle des licences et ronde 1

3 juin : 10 heures : ronde 2 14 heures : ronde 3 16 heures 15 : ronde 4

4 juin : 10 heures : ronde 5 14 heures : ronde 6 16 heures 15 : ronde 7

4 Juin : fin du tournoi , classement énoncé, remise des trophées lors de l'Assemblée Générale du Club

Article 5 : le classement final est établi suivant le nombre de points de parties selon le barème : 1 point pour gain, ½ pt pour nulle et 0 point pour perte. Le système de départage est le Sonnenborn Berger

Article 6 : le tournoi est arbitré par Pierre CHANTIER, AF0 1

Article 7 : Un joueur sera considéré forfait 15 minutes après le début de la ronde. On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés A défaut, une demande d'explications lui sera adressée par courrier. Tout forfait et tout abandon non justifié sera signalé au Directeur des sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage (DNA)

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.

Article 8 : Pas de dispositif particulier pour les nulles par accord mutuel.

Article 9 : les parties seront notées. Le joueur débutant adulte peut demander à l'arbitre une précision concernant la notation .

Article 10: Il est demandé aux joueurs d'avoir une attitude correcte conformément à la charte du joueur d'échecs et du code éthique de la Fide

Article 11: Les téléphones portables, les objets sonores et ou électroniques sont interdits dans la salle de jeu : toute sonnerie et ou tout bruit émanant de l'appareil entrainera la partie perdue pour le fautif. Une caisse est mise à disposition pour y placer tout appareil .

Article 12 : Rappel

La salle de jeu comprend la zone de jeu et les toilettes

Eviter toute discussion et lecture suspecte dans la salle de jeu. Un joueur ayant terminé sa partie devient spectateur

Si l'arbitre est tenu de respecter et de faire respecter les règles et règlements, les joueurs sont tenus de respecter l'arbitre

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement : Deux avertissements signifient l'exclusion du tournoi.

Analyse interdite dans la salle sans l'accord de l'arbitre : une salle est mise à disposition et son utilisation avec l'accord de l'arbitre et de ses consignes strictes.

Il est demandé aux joueurs de respecter le matériel et l'environnement : toute dégradation entrainera l'exclusion du tournoi.

Article 13 : A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) vient donner le résultat de la partie à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

Article 14 : Le contrôle des résultats est effectué par les joueurs avant la ronde suivante en tenant compte des éléments vus sur la grille berger

Article 15 : Aucun Bye ne sera accordé.

Article 16 : Droit à l'image : En s'inscrivant au tournoi les joueurs autorisent le club d'échecs de Verrières à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les personnes présentes non joueurs.

Article 17 : La participation au Tournoi Interne Verrières séniors 2023 qui se déroule à Verrières implique l'acceptation du présent règlement.

L'arbitre

Pierre CHANTIER

L'organisateur

Verrières Animation Loisirs